

# **CADRE INTEGRE DU COMMERCE AU MALI**

## **PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DE LA MANGUE**

**Décembre 2005**

**Etude réalisée par  
Modibo KEITA  
Conseiller en Investissement**

# **SOMMAIRE**

**O BREVE DESCRIPTION DU PROJET**

**I CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS**

**II OBJECTIFS DU PROJET**

**III COMPOSANTES DU PROJET**

**IV MATRICE DES ACTIVITES**

**V STRATEGIE D'INTERVENTION**

**VI MODALITES DE GESTION DU PROJET**

**VII CONTEXTE LEGAL**

**VIII BUDGET**

## **GOUVERNEMENT DU MALI**

**Titre du Projet :** Appui à la commercialisation de la mangue malienne.

**Domaine d'appui stratégique :** Mondialisation favorable aux Pauvres.

### **Brève Description**

Le présent Projet d'appui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier national de validation de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce, une étude réalisée par une équipe de consultants sous la conduite de la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'assistance liée au commerce, le Cadre Intégré créé à l'initiative de la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, la CNUCED, le CCI et le PNUD.

L'étude a mis en évidence plusieurs contraintes qui freinent le développement économique et social du Mali, réduisent ses chances de tirer profit du Système Commercial Multilatéral (SCM) et aggravent la marginalisation de son économie.

Il apparaît notamment à travers l'étude que malgré de nombreuses potentialités le Mali n'arrive pas à tirer profit des opportunités et avantages octroyés aux PMAs dans le cadre de l'OMC pour accélérer son intégration harmonieuse au Système Commercial Multilatéral (SCM) tel que prévu par les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Pour y parvenir, l'étude suggère la mise en œuvre d'une matrice de mesures et recommandations avec l'appui technique et financier des partenaires.

En vue de la mise en œuvre des recommandations de l'étude, le Gouvernement a adopté une démarche participative qui s'est traduite par l'organisation des ateliers sectoriels et un atelier national pour la validation du Plan d'action proposé. Ces ateliers ont regroupé à la fois les représentants des administrations concernées, du secteur privé et également ceux de la société civile. Les actions retenues dans ce projet sont celles qui ont été classées comme prioritaires en raison, entre autres, de leur impact sur le revenu des producteurs.

Le souci d'obtenir des résultats performants et reproductibles dans le sou-secteur des fruits et légumes a conduit l'Atelier National à retenir la filière mangue parmi les priorités. La production de mangue est estimée à plus de 200.000 tonnes par an alors que le niveau des exportations n'a pas atteint les 3000 tonnes en 2004. Ce niveau, qui était de 1.208 tonnes en 2003, est toutefois en progression, cela grâce aux récentes actions engagées par les structures d'appui telles que : Trade-Mali, un projet financé par l'USAID ; HELVETAS, une ONG suisse ; et l'Unité de Gestion des Projets du Cadre Intégré pour le Commerce au Mali.

Notons que 10.000 t rapportent au bas mot à l'exportation vers l'Union Européenne 13 milliards CFA dont 1 milliard revient aux producteurs.

Les contraintes majeures identifiées à l'exportation des mangues sont :

- la faible qualité des mangues exportées,
- le manque de professionnalisme des acteurs,
- la faiblesse des organisations professionnelles de la filière,
- la non conformité des produits aux exigences réglementaires et commerciales à l'exportation sur les marchés européens.

L'objectif global du projet concerne l'amélioration de la compétitivité de la filière mangue.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Améliorer la qualité et la quantité des mangues exportées,
- Renforcer les capacités des acteurs et des organisations de la filière mangue,
- Accroître l'exportation de mangues séchées

Le projet comporte cinq composantes :

- Adoption des Bonnes pratiques agricoles ;
- Harmonisation du code de traçabilité unique ;
- Organisation et formation des acteurs
- Certification des exportateurs de mangues
- Séchage de mangues

La durée du projet est de trois ans.

Le coût est évalué à USD : **2.865.000**

Date : décembre 2005

# **I CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS**

## **1.1 Contexte**

Le Mali, pays classé parmi les PMAs, a élaboré le Cadre Intégré du Commerce pour mieux asseoir les bases de sa pleine participation au commerce international en vue de la réduction de la pauvreté.

Le Cadre Intégré est un programme d'assistance technique financé par six agences multilatérales. A la faveur de ce programme, un diagnostic approfondi des contraintes à l'accroissement malien a été fait et une série de mesures ont été proposées dans une matrice d'actions pour que le Mali tire le meilleur parti du Système Commercial Multilatéral(CSM).

Au terme de l'étude diagnostique et à la demande du Comité de pilotage mis en place par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, certaines mesures ont été traduites en projets financés par le Guichet II du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le présent projet d'Appui à la commercialisation de la mangue au Mali, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures non couvertes par les projets et programmes en cours d'exécution ou d'élaboration.

Au Mali, sur une superficie totale de 1,241 millions de km<sup>2</sup>, seulement un tiers est utilisable pour l'agriculture. Parmi les cultures irriguées, qui couvrent environ 160 000 ha sur un potentiel de 500 000 ha, les légumes et les fruits occupent une place importante à cause de l'énorme potentiel de production dont recèle le pays.

Les grandes zones de production du pays sont la région de Sikasso, l'Office du Niger, le pays Dogon et le bassin de Bamako. La production nationale de fruits et légumes est estimée à plus de 200 000 tonnes par an avec une forte participation de la région de Sikasso qui fournit environ les 50 %.

De cette production, on estime que les  $\frac{3}{4}$  seraient consacrées à la consommation nationale. La consommation de fruits et légumes est estimée à 15 kg/an par habitant pour l'ensemble du pays et à plus de 30 kg/an par habitant pour Bamako.

Concernant les exportations des fruits et légumes, les potentialités sont importantes et variées. Le marché est très prometteur notamment le marché européen et celui du Moyen-Orient.

Les principaux produits exportés sont actuellement : la mangue, le haricot vert, la pomme de terre et l'oignon. Les deux premiers produits sont exportés vers l'Europe, tandis que les deux autres sont écoulés dans les pays de la sous-région; principalement la Côte d'Ivoire, le Burkina

Faso, le Sénégal, et la Mauritanie. Au regard de l'immense potentiel d'exportation, le volume des exportations actuel est faible; environ 1% de la production.

La presque totalité de la production des fruits et légumes ne répond pas aux normes et standards requis par les pays importateurs. Les structures chargées du contrôle de la qualité et du conditionnement manquent de personnel qualifié, de matériels et d'équipements de contrôle. Plusieurs opportunités de développement et d'exportation demeurent sous-exploitées à cause de la désorganisation de la filière et surtout du manque d'infrastructures adéquates.

En effet, il y a moins de cinq ans, au niveau de la balance commerciale, après le coton, l'or et le bétail, le secteur fruits et légumes occupait le quatrième rang parmi les principaux produits d'exportation du Mali et contribuait positivement à améliorer la balance commerciale du pays. Durant les dernières années, la production des fruits et légumes a connu une baisse sur une base annuelle presque constante dont il convient de diagnostiquer les causes afin de suggérer des solutions qui permettront de mettre en place un programme de relance dynamique.

## **1.2 Justifications**

La mise en œuvre de ce programme trouve sa justification par :

- la pauvreté des planteurs dont les vergers sont de petite taille (95% ont moins de 5 ha)
- la diversification du revenu des producteurs qui sont aussi les « cotonculteurs » en vue de les soulager de la baisse des cours du coton.
- les potentialités du Mali en matière de production et d'exportation de fruits et légumes sont importantes ;
- l'existence de marchés (Union Européenne, Moyen Orient) ;
- la réponse aux exigences commerciales et réglementaires tel que le Règlement CE 178/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 28 janvier 2002.

La filière mangue du Mali, demeure dans le sous-secteur des fruits et légumes celle qui offre le plus de potentialités à l'exportation par :

- le tonnage produit estimé à plus de 200 000 t dont le tiers est exportable ;
- l'existence d'une expérience d'exportation de mangues sur les marchés européens et du moyen orient ;
- l'existence d'acteurs (producteurs, pisteurs et d'exportateurs, prestataires de services) et d'organisations professionnelles ;
- la capitalisation d'action pilotes d'appuis de structures publiques, privées, d'ONG, et de projets.
- La pauvreté de la population rurale (90% des pauvres du Mali).
- L'état très ouvert (mais très concurrentiel) des marchés européens de la mangue.

### 1.2.1 Données de production de mangues

Zones de Production	Encadrement technique	Effectif planteurs	Effectif Organisations de planteurs	Superficie (ha)	Effectif vergers	Production Brute (t)	Production Exportable (t)
Sikasso	CMDT/DRA	3 828	31	6 231	4 642	58 765	28 761
Bassin Bamako	OHVN/HELVETAS	3 722	80	9 691	5 312	53 000	30 395
Bougouni	OHVN/CMDT HELVETAS	2 032	14	6 108	2 220	52 922	30 492
Yanfolila	CMDT/DRA HELVETAS	1 323	24	5 416	1 414	40 224	20 017
Koutiala	CMDT/DRA HELVETAS	1 331	17	2 775	1 510	30 281	11 909
Kadiolo	CMDT/DRA	691	14	1 987	1 083	19 035	8 021
Kolondieba	CMDT/DRA HELVETAS	80	4	308	94	2 144	1 417
Yorosso	CMDT/DRA	79	3	165	130	1 512	586
<b>TOTAL</b>		<b>13 086</b>	<b>187</b>	<b>32 681</b>	<b>16 405</b>	<b>257 953</b>	<b>131 598</b>

Sources : APROFA/HELVETAS

La production brute de mangue est évaluée à **257 953** tonnes non comprises les productions des régions de Ségou (21 384 t) et de Mopti (3024 t).

La production totale des variétés exportables (Amélie, Kent, et Keitt) est de **131 598** tonnes dans la région de Sikasso et le bassin de Bamako (cercles de Koulikoro et de Kati), qui constituent les principales zones de production et d'exportation de mangues.

### 1.2.2 Volumes et valeurs des exportations durant la période 1998/2005

Les exportations officiellement recensées varient selon les années entre 1 000 et 3 000 T, ce qui ne représente qu'une infime partie de la production totale.

DESTINATION	1998	1999	2000	2001	2002
	105,472	655,349	1 307,19	719,161	793
Belgique/Luxembourg	32,8	717			190
Pays Bas	57		54,834	103,424	130
Allemagne		10,79	46,21		11
Royaume Unis		43,088			8
Suisse		90	240,414	100	57
Maroc		485			
Côte d'Ivoire	359,978	150,431	240,414	208,541	79
Arabie Saoudite	10				
<b>Total</b>	<b>565,25</b>	<b>2151,658</b>	<b>1 889,06</b>	<b>1131,126</b>	<b>1269</b>
<b>valeur (millions FCFA)</b>	<b>128</b>	<b>318</b>	<b>297</b>	<b>309</b>	

Source : DNSI (1998 à 2002)

Les quantités de mangues exportées au cours des trois dernières campagnes ont été respectivement de (source : Trade Mali) :

- 2003 : 1 129 t
- 2004 : 2 404 t
- 2005 : 2 927 t

Les variétés prisées sur le marché sont les Tommy Atkins, Haden, Keitt et Kent.

Les consommateurs préfèrent les mangues qui présentent une pelure rouge avec un peu de jaune, qui est ferme à l'arrivée sur les marchés, et de calibre homogène mais de plus en plus aussi l'Amélie pour la transformation et ses qualités gustatives.

L'essentiel des importations sur les marchés européens se fait par bateau à des cours fortement influencés par l'offre et la demande. Un créneau avion subsiste cependant, destiné à combler les vides ponctuels du marché mais aussi fournissant un créneau haut de gamme pour les consommateurs intéressés par un fruit quasi-mur, de qualité irréprochable.

Les critères de qualité et commerciaux les plus recherchés sont :

- l'absence de problèmes phytosanitaires (anthracnose et mouche),
- une belle coloration homogène des fruits et des lots (rouge vif en Europe du sud),
- des fruits fermes et savoureux, avec une bonne durée de vie,
- l'absence de fibres en Europe du sud, un peu de fibres étant toléré en Europe du nord,
- les calibres de 8 à 10,
- la fiabilité et la régularité des flux et de la qualité.

### 1.2.3 Principales contraintes à l'exportation de mangues

NIVEAUX	AGENTS	FONCTIONS	CONTRAINTES
<b>PRODUCTION</b>	Producteurs	<b>Fonctions techniques</b>	
		-Approvisionnement en Intrants -Culture :	Insuffisance d'encadrement et de connaissances techniques
			Faiblesse de la qualité des produits
			Faible niveau d'équipement des producteurs
			Mauvaise qualité des intrants Problème foncier et vétusté des plantations
<b>COLLECTE/RECOLTE</b>	Producteurs Pisteurs Exportateurs	<b>Fonctions Techniques</b>	
		- Cueillette/Récolte	Enclavement des zones de production Accès aux vergers
		- Tri	Approvisionnement en emballages
		- Conditionnement	Faiblesse des infrastructures de stockage
		- Pesage	Problèmes d'utilisation d'instruments de pesage
		-Transport	Accès difficile aux zones de production (évacuation de la production) Insuffisance et inadaptation des moyens de transport
<b>EXPORTATION</b>	Exportateurs	<b>Fonctions Techniques</b>	
		Qualité	Parasites
		Réception, Tri	Problème de calibrage et d'emballages appropriés
		Conditionnement	Faiblesse des infrastructures de Conditionnement
		Pesage	Problèmes d'utilisation d'instruments de pesage
		Réfrigération	Faiblesse des infrastructures de stockage
		Stockage	
		Transport	Insuffisance et inadaptation des moyens de transport
<b>Fonctions Commerciales</b>			

		Gestion relations avec producteurs	Absence de contrats d'achats formalisés
		Gestion relations avec Prestataires de services	Identification et sélection des prestataires, contractualisation
		Gestion relations avec les clients	- Recherche de débouchés - Absence de contrats de vente formalisés - Problème d'agrèage à l'exportation - Traçabilité
		<b>Fonctions Financières</b>	
		Recherche de moyens de financement	Difficultés d'accès au crédit bancaire à moyen et long termes
		Paiement des producteurs et des Prestataires	Difficultés de paiement des producteurs et prestataires
		Recouvrement des sommes dues par les clients	Longueur des délais de recouvrement
<b>ORGANISATION GESTION</b>	Producteurs Exportateurs Associations Prestataires Structures d'appui	<b>Fonctions Organisationnelles</b>	
		Gestion des autres fonctions Planification et coordination des activités	Faiblesse dans la conception et l'élaboration d'un plan de campagne
		Prise de décisions	- Problème de choix des importateurs - Fixation du prix
		Gestion des ressources	- Faible qualification des acteurs et de leurs employés
		Collecte et diffusion d'informations	- Insuffisance d'informations commerciales
		Appui institutionnel	- Faiblesse de l'appui institutionnel aux acteurs et à leurs organisations

Parmi les contraintes on peut noter :

- la dispersion et la taille modeste des vergers qui rend difficile la traçabilité du produit, une exigence actuelle des marchés de l'Union Européenne;
- les difficultés d'accès au transport maritime;
- la forte dispersion de la profession d'exportateur, dont la taille moyenne, les capacités de financement, le niveau d'équipement et de technicité sont insuffisants pour se positionner avec une part conséquente sur les marchés européens;
- la méconnaissance et la non application des normes réglementaires et commerciales à l'exportation de mangues sur les marchés européens,
- la faiblesse relative des organisations professionnelles de producteurs et d'exportateurs.

## **1.2.4 Expériences des structures d'appui**

### **1.2.4.1 Programmes et projets en cours :**

#### **Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence :**

- Relecture de l'arrêté N°440 portant réglementation de la profession d'exportateurs de fruits et légumes au Mali

#### **Trade Mali :** Programme Qualité

- Documentation de vergers pilotes (croquis, fiche producteur, fiche de suivi Parasitaire.) ;
- Relevé de coordonnées GPS ;
- Formation sur la technique de traitement ;
- Sensibilisation des producteurs sur Eurepgap et accompagnement à la certification d'une Société d'exportation ;
- Sensibilisation sur la traçabilité.
- Appui à l'élaboration du cahier des charges Mangué export-Mali par l'interprofession
- Constitution de GIE qualité
- Ouverture de nouveaux marchés
- Indications que le préfinancement de cartons par les importateurs est possible

#### **Helvetas :** Programme de promotion des Filières (ProFil)

- Certification des vergers :
  - de 931 ha de mangues biologiques à Sibirila (Bougouni), et Doussoudiana (Yanfolila),
  - d 1045 ha de mangues équitables à Sibirila (Bougouni), et Yanfolila;
- Formation et organisation des planteurs ;
- Suivi de la campagne ;
- Appui à la commercialisation de 30 tonnes de mangues bio/équitables exportées
- Mise en relation avec d'autres partenaires et clients : manifestation d'intérêt d'un deuxième client pour la fourniture de 200 à 400 tonnes de mangues (bio/Eurep/Equit)
- Appui au séchage de Mangues

#### **Unité de Gestion des Projets du Cadre Intégré du Commerce (UGP-CIC)**

- Appui à l'amélioration de la qualité de la mangue malienne par le traitement phytosanitaire de 2000 ha de manguiers ;
- Sensibilisation aux Bonnes pratiques Agricoles ;
- Mise en place d'un fonds afin de faciliter l'accès des exportateurs au crédit.
- Réalisation du Guide de l'exportateur avec l'appui de Trade Mali

#### **1.2.4.2 Programme en cours d'élaboration**

##### **Programme de Compétitivité et de Diversifications Agricoles**

- Amélioration des performances commerciales des filières agricoles
- Facilitation de l'accès au financement
- Réalisation d'infrastructures commerciales

L'analyse de la situation actuelle de la filière mangue du Mali permet de faire les constats suivants :

- Le niveau très faible des exportations au regard des productions exportables ( moins de 1%)
- L'existence de contraintes techniques, commerciales, financières, et organisationnelles
- La résolution très partielle des contraintes par les projets et programmes en fin d'exécution (traitement phytosanitaire : 6% de la superficie ; certification bio et équitable : 0,7% des superficies de mangue exportable,
- Les résultats très probants atteints par les actions pilotes (Helvetas : 32t de mangues bio/équitables exportées ; APROFA : transport multimodal de 680 tonnes de mangues réfrigérées ; l'UGP-CIC: traitement phytosanitaire de 2000 ha de manguiers)

**L'accroissement des performances économiques de la filière mangue, au regard de la faiblesse des moyens de l'Etat malien, nécessite l'appui des partenaires au développement du Mali en vue d'un encadrement de terrain indispensable à la professionnalisation des acteurs.**

## **II OBJECTIFS DU PROJET**

### **2.1 Objectif global :**

L'objectif global du projet concerne l'amélioration de la compétitivité de la filière mangue du Mali à l'exportation.

### **2.2 Objectifs Spécifiques**

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Objectif spécifique N°1 : Améliorer la qualité et accroître à 10 000 tonnes la quantité des mangues maliennes à l'exportation au bout de 3 ans,
- Objectif Spécifique N°2 : Renforcer les capacités des acteurs et des organisations de la filière mangue.
- Objectif Spécifique N°3 : Accroître à 100 tonnes la quantité de mangues séchées à l'exportation

### **2.3 Résultats attendus :**

Résultat 1.1 : les bonnes pratiques agricoles sont adoptées par les planteurs ;

Résultat 1.2 : l'application du code de traçabilité unique ;

Résultat 1.3 : Le cahier des charges de la mangue d'exportation du Mali est respecté par les exportateurs;

Résultat 1.4 : 900 ha de mangue sont certifiés par an à l'EUREPGAP et trois exportateurs sont Porteurs du certificat ;

Résultat 1.5 : 900 ha de vergers de mangue sont certifiés par an BIO/EQUITABLE et trois exportateurs sont porteurs du certificat ;

Résultat 2.1 : Les acteurs de la filière maîtrisent les fonctions (techniques, commerciales, financières, et organisationnelles) à l'exportation de mangues

Résultat 2.2 : les organisations professionnelles de la filière mangue maîtrisent mieux les fonctions organisationnelles et d'appui à leurs membres ;

Résultat 2.3 : Les acteurs de la filière mangue sont régulièrement informés sur les opportunités et les exigences des marchés européens.

Résultat 3. : 100 tonnes de mangues séchées sont exportables.

### **III COMPOSANTES DU PROJET**

#### **3.1 COMPOSANTE 1 : ADOPTION DES BPA**

La qualité des mangues à l'exportation se construit d'abord dans la plantation.

Afin de résoudre les contraintes identifiées au niveau de la production, reposant sur la méthode de la « Formation action », les activités ciblées en vue de l'adoption par les planteurs des Bonnes Pratiques de Production sont les suivantes :

- L'appui au traitement des vergers,
- La formation des arboriculteurs et des agents des services phytosanitaires au traitement phytosanitaire des vergers ;
- La formation des membres des OPA aux BPA (entretien du sol, fertilisation, irrigation, taille), et la gestion d'exploitation et de coopérative agricoles),
- Le suivi des activités d'entretien des planteurs.

#### **3.2 COMPOSANTE 2 : APPLICATION DU CODE DE TRACABILITE UNIQUE**

La traçabilité des produits vendus sur les marchés européens est une exigence réglementaire de l'Union européenne depuis l'entrée en vigueur du Règlement CE N° 178/2002 du Parlement Européen et du Conseil. Les codifications entreprises par les exportateurs seront harmonisées et étendues à l'ensemble du territoire national en vue de la mise en place d'un code de traçabilité unique pour les mangues d'origine Mali. Cela nécessite :

- La sensibilisation des planteurs sur la traçabilité,
- L'inventaire Exhaustif des vergers
- La codification des plantations
- La codification des palettes et des lots conditionnés
- Le respect du cahier des charges de la mangue d'exportation du Mali

L'opportunité de cette mise en place sera saisie pour procéder à l'inventaire des variétés existantes dans les vergers en vue d'une éventuelle réorientation de la production vers les variétés exportables.

#### **3.3 COMPOSANTE 3 : ORGANISATION ET FORMATION DES ACTEURS**

Les ateliers participatifs organisés sur la dynamisation de la filière mangue ont tous mis l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs et leurs organisations professionnelles. Cette composante du projet répond à ce besoin. Elle vise à responsabiliser les professionnels dans la gestion de l'ensemble des activités de développement de la filière mangue. Les activités retenues pour cette composante portent sur :

- la dynamisation des regroupements d'OPA par zone de production en s'appuyant sur les structures existantes;
- la dynamisation de la filière mise en place par L'APCAM ;
- la formation des exportateurs et de leurs employés : aux techniques de tri – conditionnement de la mangue à l'exportation ; les normes réglementaires et commerciales ; la planification d'une campagne ; le suivi et l'évaluation de la campagne ; la gestion d'une entreprise d'exportation

de fruits et légumes ; l'élaboration d'un business-plan ; l'élaboration et la négociation de contrat; le financement d'une entreprise d'exportation ;

- Suivi des formations des OPA et de leurs membres
- Information régulière des acteurs sur l'évolution des marchés ;
- Organisations de missions commerciales : Prospection de nouveaux marchés, échanges d'expérience, Participations à des foires commerciales.

### **3.4 COMPOSANTE 4 : CERTIFICATION DE VERGERS DE MANGUE**

Afin d'accroître les revenus des acteurs de la filière par un meilleur positionnement des mangues sur les marchés d'exportation, il est envisagé la certification de groupements de producteurs aux normes Eurepgap, Biologiques et Equitables. L'observation de ces référentiels par les planteurs et leurs organisations professionnelles nécessite les activités suivantes :

- la sélection des OPA par zone
- la sélection et la formation des auditeurs et contrôleurs internes ;
- la certification Eurepgap ;
- la Certification Bio/équitable;
- le suivi des référentiels Eurepgap, et Bio/Equitable

### **3.5 COMPOSANTE 5 : SECHAGE DE MANGUE**

L'agriculture biologique de mangues génère un écart important de produits non conformes (70%) qu'il convient de valoriser afin d'accroître sa rentabilité. Le séchage reste la technologie de conservation la mieux appropriée de par sa facilité de mise en œuvre, et l'existence de marchés biologiques de produits séchés à l'exportation. Les activités retenues pour cette composante portent sur :

- L'Appui à la création d'entreprises de séchage ;
- La Formation des entrepreneurs et de leurs employés sur : les technologies de séchage, les techniques de contrôle de qualité, la gestion d'entreprise, l'élaboration et la négociation de contrats, le financement d'une entreprise de séchage ;
- La certification BIO/Equitable de la mangue séchée ;
- Le suivi des entreprises de séchage ;

## IV MATRICE DES ACTIVITES DU PROJET

Objectif Global	- Améliorer la compétitivité de la filière mangue du Mali		
Stratégie de Partenariat	Le Cadre Intégré pour le Commerce regroupe plusieurs départements ministériels et le secteur privé. Le projet sera réalisé en étroite collaboration avec l'USAID, facilitateur du Cadre Intégré et qui intervient déjà dans la filière.		
Titre du projet	Appui à la commercialisation de la mangue.		
Résultat 1.1 : les bonnes pratiques agricoles sont adoptées par les planteurs	Produit 1 : 10 000 ha de vergers sont traités. (5 000 ha par campagne durant 2 campagnes)	1.648.000	Activité 1 : L'appui au traitement des vergers : traitement phytosanitaire et achat d'équipement,
	Produit2 : 1000 arboriculteurs et 10 agents des services phytosanitaires sont formés en traitement des vergers	100 000	Activité 2 : La formation –Action des arboricultures et des agents des services phytosanitaires au traitement phytosanitaire des vergers
	Produit3 : 550 membres des OPA sont formés aux BPA, à la gestion d'exploitation agricole et de coopératives	105.000	Activité 3 : La formation des OPA et de leurs membres aux BP de coopérative agricoles
	Produit4 : 10 000 ha de vergers traités sont suivis	160.000	Activité 4 Le suivi des activités d'entretien des planteurs
Résultat 1.2 le code de traçabilité unique est appliqué	Produit1 : Les planteurs (10 905) de Sikasso, Bougouni, Yanfolila et Bamako sont sensibilisés à la traçabilité	5.000	Activité 1 : La sensibilisation des planteurs sur la traçabilité,
	Produit2 : 13 588 vergers de Sikasso, Bougouni, Yanfolila et Bamako sont inventoriés	70.000	Activité 2 : L'inventaire Exhaustif des vergers
	Produit3 : 13 588 vergers sont codifiés	5.000	Activité 3 : La codification des plantations
	Produit 4 : Les casiers , palettes et lots sont codifiés	35.000	Activité 4: La codification des casiers, des palettes et des lots
Résultat 1.3 : Le cahier des charges de la mangue d'exportation du Mali est respecté par les exportateurs;	Produit 1 : Un cahier des charges à l'exportation des mangues est diffusé	20.000	Activité1: Diffusion du cahier des charges de la mangue d'exportation du Mali
	Produit 2 : les palettes à l'exportation de mangues sont traitées	60 000	Activité 2 : Appui au traitement des palettes de mangues à l'exportation
	Produit3 : Un rapport hebdomadaire de suivi du cahier des charges est Disponible	90.000	Activité 3 : Suivi du respect du cahier des charges
Résultat 1.4 : 900 ha de mangue sont certifiés à l'EUREPGAP et trois exportateurs sont Porteurs du certificat	Produit 1 : 15 coopératives sont sélectionnées	6.000	Activité1 : la sélection des vergers et OPA par zone
	Produit2 : 6 agents d'audit et d'inspection sont formés	12.000	Activité2 : la sélection et la formation des auditeurs et contrôleurs internes ;
	Produit 3 : Trois exportateurs sont porteurs du certificat Eurepgap	15.000	Activité 3: la certification Eurepgap ;

Résultat 1.5 : 900 ha de vergers de mangue sont certifiés BIO/Equitable et trois exportateurs sont porteurs du certificat	Produit 1 : 15 coopératives sont sélectionnées	6.000	Activité1 : la sélection des vergers et OPA par zone
	Produit 2 : Trois exportateurs sont porteurs du certificat « Bio/Equitable»	15.000	Activité 4 : Certification « Bio/équitable »
	Produit 3 : Un rapport de suivi hebdomadaire de l'application des référentiels est disponible	90.000	Activité 5 : le suivi de l'application des référentiels Eurepgap, et « Bio/Equitable »
Résultat 2.1 : Les exportateurs de la filière maîtrisent les fonctions (techniques, commerciales, financières, et organisationnelles) à l'exportation de mangues	Produit 1 : 60 agents des entreprises d'exportation sont formés	36 000	Activité 1 : la formation des exportateurs et de leurs employés aux techniques de tri – conditionnement de la mangue à l'exportation ; les normes réglementaires et commerciales ; la planification d'une campagne ; le suivi et l'évaluation de la campagne ; la gestion d'une entreprise d'exportation de fruits et légumes ; l'élaboration d'un business-plan ; l'élaboration et la négociation de contrat; le financement d'une entreprise d'exportation ;
	Produit 2 Un rapport de suivi des formations est disponible	50.000	Activité2 : Suivi des formations des agents des entreprises d'exportation de mangues
Résultat 2.2 : les organisations professionnelles de la filière mangue sont structurées ;	Produit1 Un Regroupement d'OPA est réalisé par cercle	3 000	Activité1 : le regroupement des différentes OPA par zone de production
	Produit2 : L'organisation faîtière de la filière mangue est fonctionnelle	2.000	Activité2 : la dynamisation de la faîtière mise en place par L'APCAM
Résultat 2.3 : Les acteurs de la filière mangue sont régulièrement informés sur les opportunités et les exigences des marchés européens.	Produit 1 : Un bulletin hebdomadaire sur l'évolution de la campagne est disponible	150.000	Activité 1 : Informers régulièrement les acteurs sur l'évolution des marchés ;
	Produit 2 : Deux missions commerciales sont organisées par campagne	200.000	Activité 2 : Organisations de missions commerciales : Prospection de nouveaux marchés, Participations à des foires commerciales
Résultat 3 : 100 tonnes de mangues séchées sont exportées.	Produit 1 : 30 PME de séchage de mangues sont opérationnelles	18 000	Activité 1 : L'Appui à la création et l'assistance aux entreprises de séchage ;
	Produit 2 : 30 Responsables de PME de séchage et leurs agents sont formés	29.000	Activité 2 : La Formation des entrepreneurs et de leurs employés sur : les technologies de séchage, les techniques de contrôle de qualité, la gestion d'entreprise, l'élaboration et la négociation de contrats, le financement d'une entreprise de séchage ;
	Produit 3 : 25 tonnes de mangues séchées sont certifiées « Bio/Equitable par campagne	15.000	Activité 3 : La certification BIO/Equitable de la mangue séchée
	Produit 4 : Un rapport hebdomadaire de suivi de la campagne de séchage est disponible	50.000	Activité 4 : Le suivi des entreprises de séchage ;

Fonctionnement		235 000
<b>TOTAL</b>		<b>2.865.000</b>

## **V STRATEGIE D'INTERVENTION :**

La conception et la mise en œuvre du projet répondent à un certain nombre de principes fondamentaux :

- Approche filière : la démarche est structurée autour d'actions interconnectées et interdépendantes, permettant d'arriver à un plan d'actions prioritaires, identifié conjointement avec les opérateurs privés de l'amont et de l'aval.
- Orientation vers le marché : les besoins et les demandes du marché (intérieur et extérieur) seront à la base de l'identification des interventions du projet.
- Interventions orientées vers le secteur privé : les acteurs privés, incluant les associations de producteurs joueront un rôle premier dans l'identification des priorités et la mise en œuvre des activités ;
- Partenariat public/privé : le processus de prise de décision se basera sur une dialogue permanent entre le secteur privé et les autorités publiques. L'établissement et la consolidation de partenariats public/privé se particulièrement appuyés pour l'adoption de bonnes pratiques agricoles, la formation et l'organisation des acteurs ;
- Régionalisation et décentralisation : les spécificités régionales seront prises en compte dans les prises de décision et la mise en œuvre. Le programme s'insèrera dans le contexte actuel de décentralisation en développant des collaborations étroites avec les conseils ruraux et régionaux dans les orientations et la mise en œuvre du projet.
- Synergie avec les autres intervenants : Le projet va collaborer étroitement avec les programmes et projets intervenant dans le sous-secteur des fruits et légumes et singulièrement dans la filière mangue (Trade Mali, Helvetas, le PCDA) pour éviter des duplications au niveau des interventions des Partenaires Techniques et Financiers.

Le financement du projet permettra de mettre des ressources à la disposition de l'Unité de Gestion des Projets du Cadre Intégré du Commerce créé à cet effet en vue de renforcer ses moyens humains et matériels ; ce qui permettra de réaliser des économies.

## **VI MODALITES DE GESTION DU PROJET :**

Le projet sera exécuté localement par les services compétents du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le suivi sera assuré par la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence.

### **VIII.2.3 CONTEXTE LEGAL :**

Ce document de Projet sera l'instrument clé nommé ainsi dans l'article 4 de l'Accord Type d'Assistance de Base (ATAB) entre le Gouvernement du Mali et le PNUD signé le 9 juin 1978.

## VIII BUDGET

### 8.1 BUDGET PAR COMPOSANTE

COMPOSANTES	COUT	
	Fcfa	USD
ADOPTION DES BPA	873.450.000	1.648.000
APPLICATION DU CODE DE TRACABILITE UNIQUE	151.050.000	285.000
CERTIFICATION D'EXPORTATEURS DE MANGUE	76.320.000	144.000
ORGANISATION ET FORMATION DES ACTEURS	233.730.000	441.000
SECHAGE DE MANGUE	59.360.000	112.000
FONCTIONNEMENT	124.550.000	235.000
<b>TOTAL 1.8.28.712</b>	<b>1.518.460.000</b>	<b>2.865.000</b>

### 8.2 BUDGET DETAILLE

ACTIVITES	COUT (USD)
Activité 1.1 : L'appui au traitement des vergers (10 000 ha) - Achat insecticides et Equipements : 750 000 - Traitement des vergers : 250 000	1.000.000
Activité 1.2 : La formation des arboriculteurs et agents des services de traitement au traitement phytosanitaire	100 000
Activité 1.3 : La formation des membres des OPA aux BPA, et la gestion d'exploitation et de coopératives agricoles	105 000
Activité 1.4 Le suivi des activités d'entretien des planteurs (10 000 ha)	160.000

Activité 2.1 : La sensibilisation des planteurs sur la traçabilité,	5 000
Activité 2.2 : L'inventaire Exhaustif des vergers	70.000
Activité 2.3 : La codification des plantations	5.000
Activité 2.4: La codification des casiers, des palettes et des lots conditionnés	35.000
Activité 3.1: La diffusion du cahier des charges de la mangue d'exportation du Mali	20.000
Activité 3.2 Appui au traitement des palettes de mangues à l'exportation (2 campagnes)	60 000
Activité 3.2 : Suivi du respect du cahier des charges (3 campagnes)	90.000
Activité 4.1 : la sélection des vergers et OPA par zone pour certification Eurepgap	6.000
Activité 4.2 : la sélection et formation des auditeurs et contrôleurs internes ;	12.000
Activité 4.3: la certification Eurepgap (1 campagne)	15.000
Activité 5.1 : la sélection des vergers et OPA par zone pour certification Bio/Equitable	6 000
Activité 5.2 : Certification Bio/équitable (1 campagne)	15.000
Activité 5.3: le suivi de l'application des référentiels Eurepgap, et Bio/Equitable	90.000
Activité 6.1 : la formation des exportateurs et de leurs employés : aux techniques de tri – conditionnement de la mangue à l'exportation ; les normes réglementaires et commerciales ; la planification d'une campagne ; le suivi et l'évaluation de la campagne ; la gestion d'une entreprise d'exportation de fruits et légumes ; l'élaboration d'un business-plan ; l'élaboration et la négociation de contrat; le financement d'une entreprise d'exportation ;	36.000
Activité 6.2 : Suivi des formations des agents des entreprises d'exportation de mangues	50.000
Activité 7.1 : le regroupement des différentes OPA par zone de production	3 000
Activité 7.2 : la dynamisation de la faïtière mise en place par L'APCAM	2.000
Activité 8.1 : Informer régulièrement les acteurs sur l'évolution des marchés ;	150.000
Activité 8.2 : Organisations de missions commerciales : Prospection de	200.000

nouveaux marchés, échanges d'expérience, Participations à des foires commerciales	
Activité 9.1 : L'Appui à la création d'entreprises de séchage ;	18 000
Activité 9.2 : La Formation des entrepreneurs et de leurs employés sur : les technologies de séchage, les techniques de contrôle de qualité, la gestion d'entreprise, l'élaboration et la négociation de contrats, le financement d'une entreprise de séchage;	29.000
Activité 9.3 : La certification BIO/Equitable de la mangue séchée;	15.000
Activité 9.4 : Le suivi des entreprises de séchage ;	50.000
Fonctionnement (10%)	235.000
<b>TOTAL</b>	<b>2.865.000</b>

(Fin de document)